

La lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Albanie: table ronde de la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI) à Tirana

Date: 2 octobre 2012.

Lieu: Tirana - Tirana Hôtel International

Organisateurs : L'ECRI en partenariat avec le Médiateur national et la Commissaire pour la protection contre la discrimination, à l'occasion de la Présidence albanaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Les participants à la table ronde discuteront des suites données aux recommandations faites par l'ECRI dans son rapport de 2010 sur l'Albanie. La table ronde sera organisée autour de quatre sessions:

- La situation générale en Albanie comme en témoigne le rapport de l'ECRI;
- Le cadre législatif et institutionnel visant à combattre le racisme et la discrimination raciale;
- Visibilité, représentation et consultation des groupes vulnérables;
- Intégration des Roms.

La réunion sera ouverte par Jenő Kaltenbach, Président de l'ECRI, et Qirjako Qirko, Directeur du Département des Organisations Internationales auprès du Ministère des Affaires Etrangères. Des allocutions de bienvenue seront prononcées par Igli Totozani, Médiateur national, et Irma Baraku, Commissaire pour la protection contre la discrimination. Jean-Charles Sacotte et Abdel Hamid Beyuki, membres de l'ECRI, présenteront le dernier rapport de l'ECRI sur l'Albanie. Gün Kut, membre de l'ECRI et du CERD (Comité des Nations Unies pour l'Elimination de la Discrimination Raciale) présentera les sujets d'intérêt commun abordés tant dans le rapport de l'ECRI que dans les Observations finales du CERD.

La table ronde réunira des représentants du Gouvernement central, des autorités locales et judiciaires, des organisations internationales, des ONG, des groupes minoritaires et de la société civile. Cet événement vise à contribuer positivement au débat national en matière de lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Albanie, ainsi qu'à sensibiliser le publique à ces questions.

Dans son [quatrième rapport sur l'Albanie](#) de mars 2010, l'ECRI avait exprimé sa préoccupation par rapport à certains problèmes, notamment la faible prise de conscience face à la discrimination, les difficultés économiques et sociales rencontrées par les Roms et les Egyptiens et l'absence d'un système indépendant pour enquêter sur les allégations de mauvais traitements commis par la police. L'ECRI avait aussi adressé un certain nombre de recommandations aux autorités albanaises, parmi lesquelles les trois suivantes feront l'objet d'un réexamen avant la fin de l'année :

- Introduire une législation civile et administrative complète contre la discrimination directe et indirecte ;
- Fixer des objectifs clairs et évaluer les progrès accomplis concernant l'accès des Roms à un logement décent ;
- Prévoir un soutien linguistique en langue albanaise aux enfants Roms avant leur entrée à l'école primaire.

La table ronde est **ouverte à la presse**. Elle débutera le **mardi 2 octobre 2012 à 9h** et se terminera à **17h**.

Contact presse : Stefano Valenti, Conseil de l'Europe, tél. +33 (0)3 90 21 43 28 ; stefano.valenti@coe.int

[Lien vers le programme en français](#)

[Lien vers le programme en albanais](#)

[Conclusions](#)

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de discrimination fondée sur l'origine ethnique, la nationalité, la couleur, la religion et la langue (discrimination raciale), ainsi que de xénophobie, d'antisémitisme et d'intolérance, d'élaborer des rapports et d'adresser des recommandations aux Etats membres.

Pour plus d'informations sur l'ECRI : www.coe.int/ecri